

**Ramtane Lamamra** Dans un monde en profonde mutation et un environnement régional en crise, le ministre des Affaires étrangères réaffirme le « socle historique » de la diplomatie de son pays, tout en soulignant la nécessité de s'adapter pour avoir une « emprise » sur le nouveau contexte planétaire. Interview exclusive.

## « Une diplomatie de l'action, de la libération, de l'innovation »

Propos recueillis par Majed Nehmé

■ L'Algérie a été élue au Conseil des droits de l'homme de l'Onu et réélue au Conseil exécutif de l'Unesco, deux succès consécutifs de la diplomatie algérienne. Qu'attend la communauté dite internationale de votre pays à travers ces signes de confiance et de reconnaissance ?

□ Nous percevons ces succès comme un renouvellement de la confiance placée dans l'Algérie et dans sa capacité à rebondir après les défis de grande ampleur qu'elle a surmontés, notamment dans le domaine de la sécurité. Confiance aussi dans sa capacité à projeter résolument le pays dans un avenir prometteur. À cet égard, la mise en œuvre de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale, adoptée par référendum en 2005, a permis de renouer avec « le vivre-ensemble », tandis que la politique de développement socio-économique, encadrée par le 2<sup>e</sup> plan quinquennal 2010-2014, s'attèle à répondre aux besoins croissants de tous les segments du peuple algérien.

### ► Consolider la paix

Ces efforts ont été intensifiés en avril 2012, grâce à la nouvelle impulsion donnée à la mise en œuvre du programme de réformes par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour consolider l'État de droit et approfondir le processus démocratique. À ce titre, des résultats encourageants ont été enregistrés dans le domaine de la gouvernance centrale et locale, la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire

avant l'échéance de 2015, la promotion de la femme par le biais d'une politique volontariste qui a, par exemple, permis de consacrer 30 des sièges des assemblées élues aux femmes, sans oublier l'amélioration de la participation de la société civile sur les questions d'intérêt général.

■ Quel rôle comptez-vous jouer au sein du système onusien, qui n'a pas été toujours en phase avec ses propres Chartes et principes ? Qu'espérez-vous de l'Onu ?

□ En siégeant au Conseil des droits de l'homme et au Conseil exécutif de l'Unesco, l'Algérie apportera son expérience en matière de développement socio-économique et de lutte contre les extrémismes pour lesquels elle a payé un lourd tribut, extrémismes auxquels font face d'autres pays de notre région. Elle œuvrera en concertation avec les autres États membres à promouvoir les valeurs et normes universelles des droits de l'homme partout dans le monde, à préserver la dignité de la personne humaine et à trouver des solutions appropriées aux défis que posent les mutations accélérées de notre monde qui est plus interdépendant que jamais. Ce faisant, l'Algérie contribuera à faire du dialogue et de la coopération les instruments de compréhension mutuelle pour l'amélioration de ses propres performances comme de celles des autres.

Tout cela est important, car les Nations unies occupent une place centrale dans le système multilatéral, y compris dans les domaines économique et financier. L'Algérie croit au rôle de l'Onu en tant que rempart contre l'unilatéralisme et les égoïsmes nationaux. Faut-il rappeler que les idéaux et objectifs énoncés dans la Charte de l'Onu constituent les fondements du droit international et des relations qui doivent régir les rapports entre toutes les nations de l'univers, grandes ou petites, sans discrimination ? Ce système, certes imparfait, offre un forum universel irremplaçable ou s'exprime, s'organise la légitimation des arbitrages politiques internationaux. L'Algérie en tant que pôle de stabilité et de coopération dans sa région, et au-delà, entend poursuivre ses efforts avec d'autres partenaires en vue d'un meilleur rééquilibrage de l'ordre mondial. Elle continuera d'apporter sa contribution en vue de compromis dynamiques et justes pour désamorcer les conflits, consolider la paix, promouvoir le développement, réformer et démocratiser les organes tels que le Conseil de sécurité et les autres cadres de la gouvernance mondiale.

L'Algérie a surabondamment démontré, tout au long des cinquante dernières années, qu'elle a une capacité de mobilisation considérable sur les scènes régionale et internationale. Cette capacité tient à différents facteurs, y compris le prestige intaris-

« QU'IL S'AGISSE DE LA QUESTION DE LA PALESTINE OU DE CELLE DU SAHARA OCCIDENTAL, L'AUTODÉTERMINATION EST LA SOLUTION. »



Le président Abdelaziz Bouteflika et le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra : la diplomatie se doit d'être fidèle au socle historique et doctrinal auquel elle est arrimée.

sable de sa lutte de libération. Elle tient aussi au fait que la diplomatie algérienne a bien établi ses titres de force de proposition et de bâtisseur de solutions consensuelles dans bien des situations sensibles et complexes.

C'est sans doute cela qui est toujours attendu de l'Algérie. Mon pays ne manquera pas d'être à la hauteur de ces responsabilités.

■ Depuis l'indépendance, l'Algérie a mené une politique constante de soutien aux mouvements de libération nationale, à la décolonisation, au principe d'autodétermination des peuples et de souveraineté des États. Cette diplomatie de résistance est-elle toujours d'actualité à l'heure de la mondialisation ?

□ Je préfère parler d'une diplomatie de l'action, de la libération, de l'innovation plutôt qu'une diplomatie de la résistance, terme qui suggère une certaine passivité. C'est grâce à l'engagement dans l'action que le peuple algérien a réussi à s'affranchir du joug

colonial. D'autres peuples aussi ont eu leur propre épopée libératrice. Incontestablement, ce combat héroïque a marqué de façon indélébile l'Histoire contemporaine en enrichissant le droit international de ce principe d'autodétermination qui est bien ancré dans les relations internationales. Qu'il s'agisse de la question de la Palestine ou de celle du Sahara Occidental, l'autodétermination est la solution. L'application du principe démocratique de la libre détermination des peuples permettra de garantir les droits de ces peuples et d'assurer la pérennité de la paix dans leurs régions d'appartenance, car il s'agira d'une paix reposant sur des bases solides et saines.

Les principes d'autodétermination, de souveraineté et d'indépendance ont acquis un contenu et des contours dynamiques dans le contexte de la mondialisation, par référence au partage des intérêts et des risques, aux avantages comparatifs et aux complémentarités dans l'objectif d'une pros-

périté et d'un mieux-être assurés à toute l'humanité. En cette nouvelle ère, la diplomatie se doit d'être fidèle au socle historique et doctrinal auquel elle est arrimée, tout en faisant preuve de capacité d'adaptation et de créativité pour avoir quelque emprise sur un contexte en mutation profonde et rapide.

■ Avec le « printemps arabe », comme les médias l'ont baptisé, l'Algérie se voit désormais entourée, sur presque toutes ses frontières, par des pays déstabilisés et fragilisés. La guerre contre la Libye a ouvert un boulevard aux mouvements terroristes et irrédentistes. Comment la diplomatie algérienne gère-t-elle ces situations, qui étaient pourtant prévisibles ?

□ L'histoire a besoin de recul pour livrer tous les enseignements devant être tirés des crises complexes. Concernant l'actualité, l'Algérie suit attentivement les événements qui se déroulent dans sa région d'appartenance, ➔

**Portrait** Diplomate aguerri et fin négociateur, implacable dans sa lutte contre le terrorisme, Ramtane Lamamra, 56 ans, est titulaire du portefeuille des Affaires étrangères depuis septembre dernier. Un choix judicieux pour poursuivre la politique extérieure algérienne, réputée dans toutes les instances internationales.

## Le « globe-trotter » tranquille

**T**ous ceux qui l'ont approché sont unanimes : derrière son visage austère encadré de fines lunettes cerclées de métal doré et un sourire un peu contraint – signe sans doute d'une très grande pudeur –, se dévoile un homme courtois, affable, alliant l'esprit de géométrie à l'esprit de finesse. Ramtane Lamamra, 56 ans, a conservé de sa région natale de Bejaïa – il est né tout près de là, à A Mizour – ses traits de caractère : ouverture d'esprit, sens de l'humour, respect de l'autre... qui transcendent les qualités requises d'un diplomate de carrière. La sienne est jalonnée de petits cailloux blancs semés le long d'un parcours sans faute sur les cinq continents.

Sa nomination comme ministre des Affaires étrangères, le 11 septembre dernier, dans le gouvernement d'Abdelmalek Sellal II, n'a pas été une réelle surprise. Dans son cercle d'amis, on savait intuitivement qu'un jour ou l'autre il serait appelé à occuper le prestigieux maroquin. Son nom

avait déjà été cité à plusieurs reprises pour ce portefeuille. Le nouveau ministre est en effet issu de l'une des toutes premières promotions de l'École nationale d'administration (Ena, option diplomatie), créée à l'indépendance pour assurer la relève des « diplomates de la Révolution » – ces jeunes gens, souvent en rupture d'études, qui s'étaient lancés à corps perdu, sans préparation particulière, dans l'action diplomatique pour appuyer à l'extérieur la lutte armée pour l'indépendance de leur pays. Beaucoup ont quitté ce monde, parfois sur la pointe des pieds, le devoir accompli et la conscience tranquille. Les noms d'autres, qu'ils soient encore actifs, comme Lakhdar el-Ibrahimi, ou écoutant une paisible retraite, comme Redha Malek, brillent encore dans le firmament de la diplomatie mondiale.

Abdelalaziz Bouteflika est aussi de ceux-là, lui qui a troqué depuis quinze ans son costume de diplomate contre celui de chef de l'État. Il a laissé sa profonde empreinte sur

particulièrement en Libye, bien sûr. Les événements que ce pays a connus ont fragilisé l'État et déstructuré ses différents éléments, notamment l'armée et les services de sécurité. Le gouvernement actuel de la Libye s'emploie à reconstruire l'État avec une persévérance méritoire. Mais ce processus a besoin de temps et de moyens. Il doit être soutenu par un large consensus national ainsi que par beaucoup de compréhension et d'engagement de la part de la communauté internationale.

### ► Une solution entre Maliens

L'Algérie ne ménage aucun effort pour soutenir le gouvernement libyen dans ses efforts visant à rétablir la paix et la sécurité et pour construire les institutions nationales du pays. De même, l'Algérie a pris les dispositions nécessaires pour renforcer le contrôle aux frontières afin de s'assurer que les groupes terroristes opérant dans tel ou tel pays voisin ne pourront pas se replier en territoire algérien.

En ce qui concerne la prévention, la

gestion et le règlement des crises affectant le voisinage de l'Algérie, il est clair qu'il s'agit de mettre en œuvre des stratégies reposant aussi bien sur le pilier sécuritaire que sur des leviers politiques – y compris la bonne gouvernance –, économiques, sociaux, humanitaires, culturels et culturels. Le partage d'une vision lucide de ces situations entre pays directement concernés est naturellement un facteur clé pour la conjugaison des efforts. L'absence d'ingérences étrangères motivées par des agendas particuliers est un autre facteur important. L'appropriation du diagnostic et du remède par les pays que la géographie expose ensemble à ce type de défis est essentielle pour le succès de toute action collective face au terrorisme, au narco-terrorisme et aux autres manifestations du crime transfrontalier.

L'Algérie a foi dans la rectitude, la légitimité et l'efficacité des initiatives créatives de l'Union africaine en la matière. Elle est également confiante dans le potentiel des partenariats stratégiques internationaux, en appui aux efforts et aux sacrifices propres, individuels et collectifs des pays directement concernés. L'Algérie est naturellement partie prenante à toutes les dynamiques qui tendent à structurer la paix, la sécurité et la stabilité dans tout son environnement géopolitique.

■ Dès le départ, l'Algérie s'est opposée à toute solution militaire pour résoudre le conflit dans le nord du Mali, partiellement favorisé par l'effondrement de l'État libyen. La France, qui était sur la même ligne qu'Alger, a changé dans la précipitation sa position et est intervenue militairement dans ce pays. Quelle est la position de l'Algérie sur

« LA RÉFORME DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

EST UNE NÉCESSITÉ ET UNE URGENCE. »



la diplomatie de son pays. Il a été le mentor de dizaines de jeunes diplomates arrivés dans les années 1970-1980 au ministère qu'il dirigeait, au milieu de « tempêtes diplomatiques » appelées nationalisation des hydrocarbures (février 1971), guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, Nouvel ordre économique international (NOEI), révolution iranienne, otages américains en Iran, guerre irako-iranienne, décolonisation du Sahara Occidental, etc. C'est dans cette ambiance studieuse et électrique à la fois, faite de batailles quotidiennes, que Ramtane Lamamra a rejoint à 24 ans, en 1976, le ministère des Affaires étrangères, qui siégeait alors dans un immeuble modeste adossé à la présidence de la République, à El-Mouradia.

#### ► Un combat pour la dignité humaine

« Versé » à la direction Afrique du ministère – comme on dit dans l'affreux jargon administratif –, le jeune diplomate ne tarde pas à prendre goût aux affaires africaines. Il s'est rapidement persuadé de la place de ce continent, dont

l'Algérie est une des principales puissances, y exerçant de surcroît une sorte de magistère intellectuel reconnu du fait de sa longue lutte de libération nationale contre le colonialisme français, et en raison des batailles menées notamment au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, devenue Union africaine, UA), en faveur de l'émancipation des peuples africains. En 1985, il révèle des talents de négociateur et de médiateur en participant à l'opération de réconciliation entre le Burkina Faso et le Mali, puis en intervenant pour régler, par la discussion, le différent frontalier entre le Tchad et la Libye. Ces premières expériences de terrain le conduiront en 1989 à étreindre son premier poste d'ambassadeur à Djibouti et en Éthiopie, en même temps qu'il est accrédité auprès de l'OUA et de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA). Le pied à l'étrier africain, il ne tardera pas à sillonner le continent dans diverses fonctions nationales ou interafricaines.

Un long intermède l'en tiendra éloigné pendant quelques années. On le voit ainsi débarquer sur le Vieux Conti- ➔



Ramtane Lamamra : « Notre politique extérieure a pour valeurs cardinales la non-ingérence et le respect des souverainetés des États. »

ce qui se passe dans le Sahel en général, et au Mali en particulier ?

□ L'Algérie a été claire dans son rejet de toute intervention militaire en dehors du droit international, et dans

son soutien aux solutions politiques et au dialogue inclusif comme moyen de règlement de la crise au Mali. Elle a toujours prôné la recherche des solutions durables aux problèmes et défis

posés dans la région du Sahel dans leur triple dimension : sécuritaire, politique et économique. Mais soyons clairs : la recherche et la promotion d'une solution pacifique, par le ➔

ment (l'Europe) pour prendre en charge l'ambassade d'Algérie à Vienne (Autriche), en même temps que la représentation algérienne à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Ondi). Puis le voilà franchissant l'Atlantique pour New York (1993-1996) et Washington (1996-1999), où il est successivement représentant de l'Algérie aux Nations unies et ambassadeur de son pays auprès de la Maison-Blanche. Cela à un moment crucial de l'histoire de l'Algérie, quand le terrorisme était à son apogée, bénéficiant d'une sorte de « compréhension passive » internationale qui minimisait le phénomène et sa portée. Il faudra attendre le « 11 septembre » et la perfide attaque contre les Tours jumelles de New York pour que le monde se réveille enfin devant le nouveau danger que Ramtane Lamamra va désormais combattre avec la dernière énergie. Il en garde la certitude que « l'extrémisme et le terrorisme poussent le monde musulman dans une impasse » et reste convaincu que la lutte antiterroriste est un « combat pour la vie et la dignité humaines ».

Sa connaissance intime des dossiers africains, acquise sur le terrain mais aussi à l'Onu, et sa pratique de plusieurs langues étrangères le désignent en 2003 à l'Union africaine, qui le charge d'une mission périlleuse : éteindre l'incendie menaçant de dévorer le Liberia en pleine déconfiture, l'un des premiers États faillis d'Afrique. De retour en Algérie, il est quasiment en stand-by – ministre conseiller au ministère des Affaires étrangères, puis ambassadeur au Portugal en 2004 – avant d'être nommé secrétaire général du ministère

en 2005. Un poste prestigieux certes, très prenant, sans doute, mais qui lui semble relativement éloigné de la « vraie diplomatie ».

#### ► « L'Algérie est incontournable. »

L'appel de l'Afrique est le plus fort. Le voilà à la tête du Commissariat de l'UA pour la paix et la sécurité, remplaçant son compatriote Saïd Djinnit. Il est élu en février 2008, à une très nette majorité, par le sommet d'Addis-Abeba. « Quatre facteurs expliquent ce résultat : le prestige dont jouit mon pays dans les instances panafricaines, l'implication personnelle du président Abdelaziz Bouteflika dans la campagne qui a précédé le sommet, la qualité du travail de mon prédécesseur et compatriote, Saïd Djinnit, et, enfin, l'expérience acquise durant ma carrière en Afrique et ailleurs », commentera-t-il humblement.

Le jeune diplomate en herbe des années 1976, est désormais à la tête de l'énorme et complexe machine diplomatique algérienne qu'il connaît de l'intérieur. Il y est secondé pour les affaires maghrébines et africaines par Abdelmajid Bouguerra, diplomate de carrière lui aussi, bien au fait des dossiers dont il a charge. Sa première initiative fut de se rendre dans des pays du Sahel directement concernés par le conflit du Mali, qui continue à menacer la stabilité régionale. Pour l'Algérie c'est une priorité autant que ce qui se trame à ses frontières avec la Tunisie et la Libye ou au Sahara Occidental – autre dossier dont Ramtane Lamamra possède une totale maîtrise pour avoir assisté aux derniers rounds de négociation entre le Polisario et le Maroc. Rabat

dialogue, s'imposent tout naturellement entre Maliens eux-mêmes, ceux qui rejettent le terrorisme et la violence, et s'engagent clairement pour le respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de la République du Mali. Les groupes terroristes et criminels sont, eux, dans une démarche tout à fait différente, incompatible avec les valeurs inhérentes à la démocratie pluraliste.

Notre évaluation tient aujourd'hui compte des développements dans la région, notamment dans le contexte de l'opération Serval et de la mise en place de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, ndlr qui ont aidé le gouvernement malien à récupérer les régions qui étaient jusque-là sous contrôle de groupes terroristes et de trafiquants de drogue.

Cependant, la situation demeure encore fragile au regard de la complexité de la crise qui a affecté ce pays. Le président Ibrahim Boubacar Keita a la légitimité nécessaire pour relever plusieurs défis, dont celui, prioritaire,

du dialogue politique inclusif avec les populations du septentrion annoncé dans l'accord de Ouagadougou.

#### ► Des moyens colossaux

L'Algérie a apporté une contribution significative et multiforme aux efforts de règlement de la crise malienne à travers l'aide matérielle, financière et humanitaire consentie, ainsi que par la disponibilité qu'elle a exprimée pour accompagner les frères maliens – si tel est leur souhait – afin de faire aboutir leur projet de réconciliation nationale. Cette dernière est la condition d'une transition apaisée qui permettra au Mali de renouer avec la stabilité et le développement économique, tout en consolidant sa démocratie et en participant avec ses pays voisins à la promotion de la sécurité régionale.

Dans cette perspective régionale

précisément et au-delà du Mali, l'Algérie a œuvré et continue d'œuvrer activement avec ses voisins sahéliens pour mettre en place une stratégie commune permettant aux pays du voisinage de s'approprier collectivement la gestion sécuritaire de l'espace sahélo-saharien, dans le contexte de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine et avec le bénéfice des partenariats extrarégionaux pour le renforcement des capacités et l'appui en équipements et en renseignement. De toute évidence, ces partenariats, pour qu'ils soient efficaces, doivent s'articuler autour des principes de l'indivisibilité de la sécurité et du développement, de la complémentarité entre les différentes stratégies et approches pour le Sahel, du besoin de synergies entre tous les acteurs et dans tous les domaines. Sous cet éclairage,

« LES RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES NE SONT PAS RÉDUCTIBLES  
À LA SEULE QUESTION DE LA FERMETURE DE LA FRONTIÈRE TERRESTRE. »

a pris pleinement acte de sa nomination, conscient qu'il aura face à lui un diplomate retors, très au fait des arcanes de la diplomatie marocaine.

Dans sa première déclaration publique qui lui tenait en quelque sorte de profession de foi, peu après sa prise de fonction, Ramtane Lamamra a donné un aperçu de sa façon de concevoir et de conduire sa mission, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie diplomatique de son pays et dans la continuité de l'action menée par ses prédécesseurs. « L'Algérie est dotée de facteurs d'influence considérables par sa position géostratégique, sa superficie, ses richesses naturelles, son histoire, sa stabilité. C'est une pièce maîtresse dans l'espace maghrébo-sahélien. Elle est incontour-

nable. Elle demeure un acteur clé de la stabilité régionale », a-t-il déclaré. Il a réitéré par ailleurs la position constante de l'Algérie concernant le conflit au Sahara Occidental. Elle découle, a-t-il dit, de « sa fidélité à sa propre histoire et de son attachement à la légalité internationale », ainsi que de son attachement à l'Union du Maghreb arabe (U ma), laquelle reste « un grand dessein et une grande espérance », supposant de grands défis à relever pour les peuples de la région. Le style qu'il compte adopter s'inspire aussi de celui de ses prédécesseurs : « Nous ne parlons pas beaucoup, mais nous agissons. Nous l'avons hérité de notre Révolution », a-t-il souligné, en promettant cependant une communication plus ouverte sur les médias. ■ M. N.



Le ministre des Affaires étrangères inaugure une exposition sur le parcours de la diplomatie algérienne de 1962 à aujourd'hui.

le contrôle des frontières se présente comme une priorité pour empêcher les mouvements d'armes et pour priver les groupes terroristes de la possibilité de se redéployer dans d'autres zones. L'Algérie a engagé des moyens colossaux dans cette action, qui ont permis de réduire sensiblement la menace terroriste et de contribuer à sécuriser les populations et les installations dans les

zones frontalières à l'intérieur des frontières nationales, avec un effet positif sur le voisinage immédiat.

Il faut maintenant du souffle, de la persévérance, de la proactivité. Les outils que sont le Cemoc - Comité d'état-major opérationnel conjoint, structure militaire regroupant plusieurs pays du Sahel sous l'égide de l'Algérie, ndlr et l'UFL - Unité de fusion et

de liaison, services de renseignement de huit pays du Sahel basée à Alger, ndlr ont le mérite d'exister et d'attester d'un fort potentiel de coopération régionale. Le processus que l'Union africaine a lancé en mars dernier à Nouakchott est prometteur à maints égards. Sur le terrain du développement, l'amorce de mise en œuvre de la stratégie intégrée de Nations unies ➔



le 5 novembre à Bamako doit pouvoir aider à la conjugaison des efforts bilatéraux, régionaux et internationaux, afin d'ouvrir une nouvelle ère pour nos peuples sahélo-sahariens. Tout désigne l'Algérie comme artisan et bénéficiaire de cette dynamique de transformation, de stabilisation et de développement de cet espace stratégique.

■ L'Algérie n'est pas adepte de la « chaise vide » dans les forums internationaux. Elle préfère y faire entendre sa voix, même si certains États et acteurs y font la sourde oreille. Quel est l'intérêt de cette approche ? On a pu constater ses limites lors des réunions de la Ligue arabe à propos de la Libye, puis de la Syrie...

□ Dans les situations difficiles qui ont amené la Ligue des États arabes à prendre des positions qui n'ont pas été consensuelles, l'Algérie n'a eu de cesse de prôner la voie de la sagesse et de la raison, tout en exhortant les autres acteurs à favoriser une approche politique pour le règlement des problèmes de transformation et de transition des régimes politiques et des sociétés. Il y a des processus, malheureusement violents dans plusieurs cas. Mais, dans ce genre de séquences d'évolution historique, l'inclusivité et la réconciliation demeurent la démarche la plus porteuse en termes de construction de consensus nationaux pour la mise en œuvre de réformes et pour la projection des arrangements constitutionnels et institutionnels adaptés aux besoins et aux réalités de chaque pays concerné.

#### ► Une communauté de destin

Vous me donnez l'occasion de rappeler que la position de l'Algérie vis-à-vis de ces événements a été claire et conforme aux principes qui ont toujours guidé notre politique extérieure. Elle a pour valeurs cardinales la non-ingérence et le respect de la souveraineté des États. La solidarité et la sollicitude fraternelles, la compréhension fine des dynamiques en question par l'Algérie s'expriment dans ce cadre strict.

Sur cette toile de fond, la lisibilité et la cohérence de la position que l'Algérie a adoptée face aux événements vécus par certains pays arabes sont tout à fait établies. Rétrospectivement, chacun peut détecter dans cette position de la lucidité et du sang-froid, face à des emportements compréhensibles.

Il ne s'agit pas pour l'Algérie d'être ou non entendue. Le plus important pour mon pays est d'apporter la contribution qu'il considère comme la plus juste et la plus appropriée. L'histoire des peuples arabes concernés enregistrera la nuance algérienne et lui reconnaîtra sa justesse.

Quant à la Ligue des États arabes, elle est assurément perfectible et l'Algérie entend travailler avec d'autres au rehaussement de sa crédibilité et de son efficacité sur différents plans, y compris en ce qui concerne la solidarité et la coopération afro-arabes dans le prolongement du sommet de Koweït. La réforme de la Ligue est acceptée, généralement, comme une nécessité et une urgence.

■ L'un de vos prédécesseurs à la tête de la diplomatie algérienne a déclaré : « La Ligue arabe n'est ni une ligue, ni arabe. » Est-il concevable que dans deux conflits majeurs, en Libye et en Syrie, cette Ligue se permette non seulement d'exclure de ses rangs certains membres, mais aussi de donner le prétexte à des puissances étrangères de les attaquer ? Faut-il réformer cette organisation, et dans quel sens ?

□ Le fonctionnement de la Ligue des États arabes a été source de beaucoup de frustrations, sans doute plus encore pour les peuples arabes que pour leurs dirigeants. Mais les organisations internationales ne sont jamais que la somme des forces et des faiblesses de leurs États membres. Dans le parcours historique de la Ligue, sans doute les chapitres de sa vie marqués du sceau d'une solidarité active des pays arabes avec le combat libérateur du peuple algérien ainsi qu'avec la résistance du peuple palestinien sont-ils plus glorieux que d'autres. Quoi qu'il en soit, la Ligue demeure la « maison commune des Arabes ». Qu'elle soit perfectible et que les circonstances rendent impératives des réformes de grande portée sont aujourd'hui des données acceptées par toutes les parties. Le Secrétaire général de la Ligue, Nabil el-Arabi, est pleinement conscient de cette exigence de réforme. Nous en avons parlé à plusieurs

reprises, et tout récemment encore à Koweït. Nous sommes en accord sur le fait que la Ligue doit se transformer, se moderniser, se démocratiser, gagner en transparence et en efficacité, être à même de capter les aspirations des peuples arabes, tout en demeurant une organisation intergouvernementale respectueuse de la souveraineté des États membres.

D'aucuns voient dans des organes, des instruments, des programmes et des moyens d'action mis en place par l'Union africaine des pistes utiles pour la conception des réformes de la Ligue des États arabes. L'Algérie, qui est l'un des architectes de la transformation de l'Organisation de l'Unité africaine en Union africaine, entend s'investir avec conviction dans une œuvre de renouveau de la Ligue des États arabes.

■ La construction du Maghreb arabe uni (U ma) est en panne. Quelles en sont les raisons ? Pourquoi l'Algérie refuse-t-elle d'ouvrir ses frontières avec le Maroc ? Quelles sont les conditions d'une véritable normalisation avec votre voisin de l'Ouest ?

□ J'ignore s'il est juste de dire que la construction maghrébine est en panne. En revanche, il est clair que dans un environnement dynamique, qui n'avance pas recule. Et le Maghreb n'avance manifestement pas à la vitesse nécessaire pour rattraper le temps perdu et s'ouvrir de nouveaux horizons en termes d'intégration économique. L'Algérie est la principale économie de la région. L'Algérie est le pays maghrébin qui partage des frontières avec tous les autres. C'est aussi le pays qui a ratifié le plus de conventions et accords de coopération intermaghrébine, vingt-neuf sur les trente-huit réalisés au sein de l'U ma. L'Algérie croit profondément en une communauté de destin des peuples maghrébins et elle est prête à consentir des sacrifices, à la hauteur de ses moyens, pour la concrétiser. Comme toute démarche d'intégration, l'irréversibilité de la construction maghrébine et sa protection contre des accidents de parcours commandent qu'elle soit solidement articulée autour d'une

« UNE VOLONTÉ COMMUNE DE **POUSSER PLUS LOIN LES FRONTIÈRES**  
DU POSSIBLE DANS LA **RELATION ALGÉRO-FRANÇAISE.** »

communauté de valeurs et d'une communauté d'intérêts.

Sous cet éclairage, il est aisé de comprendre que les relations algéro-marocaines ne sont pas réductibles à la seule question de la fermeture de la frontière terrestre. Il y a, entre l'Algérie et le Maroc, un tissu de relations particulièrement dense, avec des dimensions matérielles et immatérielles indissociables, des référents historiques, des questionnements et des projections qui dépassent la conjoncture. Mais la conjoncture n'est certainement pas sans influence sur la trame de la relation bilatérale. Nul ne peut ignorer l'ampleur du dommage causé à cette relation par l'agression perpétrée contre le consulat général d'Algérie à Casablanca et par la profanation de l'emblème national algérien un 1<sup>er</sup> novembre, c'est-à-dire le jour qui a vu s'accélérer la marche des peuples maghrébins vers leur libération solidaire de la domination coloniale.

#### ► L'Afrique, un ressort essentiel

N'étant pas amateur de la « politique du mégaphone », je m'empresse de compléter ma réponse à votre question en vous assurant que les frères marocains savent parfaitement ce qu'ils pourraient et devraient faire pour que les relations bilatérales connaissent un cours normal, indépendamment et dans l'attente de la résolution de la question du Sahara Occidental, qui est une question de décolonisation relevant de la responsabilité des Nations unies. Indépendamment aussi de la nécessaire relance de l'Union du Maghreb arabe, en fonction de ses mérites propres, car vingt-cinq ans après sa fondation par les dirigeants des cinq États membres, l'Union doit se soumettre au jugement critique de tous les peuples maghrébins du point de vue de leurs attentes et de leurs ambitions légitimes.

■ Quels sont les fondements de la politique africaine de l'Algérie ?

□ L'africanité est une composante de l'identité de l'Algérie qui est le plus grand pays du continent africain. Comme telle, l'Algérie assure pleinement les devoirs et responsabilités découlant de son appartenance à l'Union africaine. L'Algérie se reconnaît parfaitement dans les idéaux, les principes et les objectifs de l'Union africaine. Elle contribue pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre de

ses stratégies et de ses programmes.

Le respect de la souveraineté des États ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le respect du principe inaliénable de l'autodétermination des peuples, le respect de l'intangibilité des frontières héritées aux indépendances et la promotion de la solidarité et de la coopération dans l'esprit du panafricanisme sont parmi les fondements de la politique africaine de l'Algérie. Les legs de la lutte de libération nationale, le patrimoine de sacrifices communs avec de nombreux peuples africains donnent une âme particulièrement exigeante au rôle

africain d'évaluation par les pairs, ainsi qu'à d'autres projets d'infrastructure structurants, comme le projet d'oléoduc qui reliera Abuja à Alger à travers le Niger, ou la réalisation phare de la route transsaharienne que l'Algérie a construite sur l'étendue de son territoire national avec ses ressources et ses fonds propres.

Je pourrais parler davantage de l'Algérie et de l'Afrique puisque j'ai eu le rare privilège de donner ces six dernières années de ma vie à l'Organisation continentale et aux causes de l'Afrique, que j'ai servies en qualité de commissaire à la paix et à la sécu-



L'Algérie se reconnaît parfaitement dans les idéaux de l'Union africaine. Ci-dessus, Ramtane Lamamra avec son homologue tchadien, Moussa Faki Mahamat.

de l'Algérie en Afrique. Cela est vrai pour des actions de prévention et de règlement des crises et conflits, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational. C'est aussi vrai pour la coopération et l'intégration économique qu'illustre la participation créatrice du président Bouteflika lui-même au lancement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et au Mécanisme

de l'Union africaine. Mais il n'est pas nécessaire de faire davantage de développements, tant il est vrai que l'Afrique est un ressort essentiel de l'action internationale de l'Algérie.

■ La visite d'État de François Hollande en Algérie a donné une nouvelle impulsion aux relations entre les deux pays. Quel est l'état des relations avec la France ?

□ La visite d'État du président ➔



François Hollande en Algérie, il y a un an, a été mémorable à maints égards. Elle a été également fondatrice d'une nouvelle vision du partenariat algéro-français et génératrice d'un nouveau climat. Il est juste de considérer que cette visite a permis de réaliser des progrès dans tous les domaines et d'ouvrir une nouvelle page entre les deux pays. Depuis lors, les présidents Bouteflika et Hollande ont mis leur autorité dans l'ouverture et la conduite effectives de tous les chantiers de ce partenariat, dont le potentiel est considérable.

Sur le plan politique, nos deux pays se concertent au plus haut niveau sur ce partenariat d'exception et le nourrissent en consultations sur les questions internationales d'intérêt commun.

#### ► Mémorandum d'Alger

Plusieurs rencontres bilatérales à différents niveaux – y compris les miennes avec Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères – ont contribué à préparer la première réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau qui, sous la présidence des deux premiers ministres, a la mission de dresser régulièrement des bilans d'étapes et d'ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération bilatérale. Nos relations s'inscrivent désormais dans une dynamique qui tend à prendre davantage en charge les intérêts des deux pays et répond aux attentes des deux peuples algérien et français. Nos relations s'inscrivent aussi dans la durée et ne sont pas contrariées par des difficultés conjoncturelles.

La dimension humaine de ces relations a vocation à être véritablement le socle sur lequel nous construisons ensemble les projets d'avenir. Notre communauté établie en France est importante et nous avons également de plus en plus de Français qui prennent le chemin de l'Algérie pour y travailler et s'y établir, au moment où les entreprises françaises s'engagent également de plus en plus dans des projets de colocalisation industrielle. Nous appuyons cette mobilité des deux côtés. Elle épouse le dynamisme de notre coopération, en accordant plus d'attention à la facilitation des procédures de visas et au respect du cadre juridique garantissant l'établissement des ressortissants algériens en France.

Sur le plan économique, la France est

parmi les tout premiers partenaires de l'Algérie en Europe, avec un volume d'échanges d'environ 11 milliards de dollars annuellement. Elle a été le deuxième fournisseur de l'Algérie après la Chine durant les neuf premiers mois de l'année 2013, et notre quatrième client après l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Manifestement, des progrès sont encore possibles en matière économique. Jean-Pierre Raffarin et Amara Benyounef travaillent à rendre possibles de nouvelles avancées sur des projets porteurs.

Ce partenariat qui bouge, s'approfondit, se diversifie et gagne en ambition aura l'un de ses symboles dans la première voiture Renault produite sur le territoire algérien. Ce projet constitue un exemple à suivre par les entreprises des deux pays, dans la lignée de ceux qui sont en cours de réalisation dans le secteur des travaux publics ou du ciment, etc. Ce partenariat offre à l'Algérie un transfert de savoir-faire et à la France des gisements de croissance pour ses entreprises, dépassant ainsi la notion de l'usine « clés en main » pour donner corps à un modèle « gagnant-gagnant » plus productif, plus équilibré et mutuellement bénéfique.

Sur le plan culturel, nous encourageons des deux côtés l'ouverture d'écoles permettant de répondre à une attente réelle des Français qui s'établissent en Algérie et des Algériens établis depuis longtemps en France et qui restent attentifs à l'acquisition par leurs enfants de la culture et de l'éducation de leur pays d'origine. Inutile de rappeler ici ce que l'Algérie fait, par ses propres moyens, pour le rayonnement de la langue française.

La coopération technique a connu également un essor important ces dernières années, étant plus structurée dans le cadre d'un « document-cadre de partenariat ». De nombreux secteurs bénéficient de cette coopération. D'évidence, les relations algéro-françaises sont excellentes et sont appelées à se renforcer davantage.

Je n'ai pas cru devoir m'arrêter sur les contentieux, les dossiers toujours ouverts, les sujets nécessitant davan-

tage d'efforts et de créativité, les questions de politique régionale et internationale sur lesquelles nous n'avons toujours pas atteint le niveau souhaitable de convergence. Il y en a. Mais il y a également cette volonté commune des présidents Bouteflika et Hollande de pousser sans cesse plus loin les frontières du possible dans cette relation algéro-française qui est si spécifique.

■ L'Algérie a toujours exigé de ses partenaires régionaux et internationaux de « criminaliser » le paiement des rançons à des groupes mafieux et terroristes. Il semblerait que ce ne soit pas toujours le cas. Que compte faire la diplomatie algérienne pour se faire entendre ?

□ Il y a un consensus moral et politique sur la condamnation de la prise d'otages et de l'extorsion de rançons. Mais ce consensus n'a pas encore été codifié dans un instrument juridique international de portée universelle.

L'Algérie s'est employée concrètement au cours de ces quatre dernières années à engager la communauté internationale sur la voie de la criminalisation du paiement des rançons aux groupes terroristes en contrepartie de la remise en liberté de personnes retenues en otages.

Elle a agi dans ce sens au niveau africain pour une mobilisation autour de la prise en charge de cette question par les Nations unies. L'Union africaine a pleinement soutenu cette initiative. Depuis lors, des progrès notables ont été enregistrés, notamment au niveau du Conseil de sécurité qui a adopté, en décembre 2009, la résolution 1904 introduisant une disposition incriminant, même de manière allusive, le paiement de rançons.

Cette question a été également – et pour la première fois – abordée par le Conseil des droits de l'homme sous l'angle de l'impact du versement de rançons sur la jouissance des droits de l'homme, et ce à la demande des pays africains.

Plus récemment encore, les efforts de l'Algérie ont abouti au sein du Forum global contre le terrorisme à l'adoption du Mémorandum d'Alger. Il contient les bonnes pratiques en

« L'ALGÉRIE EST LE PREMIER PARTENAIRE COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS  
DANS LE MAGHREB ET L'AFRIQUE DU NORD EN GÉNÉRAL. »



Laurent Fabius et Ramtane Lamamra : « Pousser plus loin les frontières du possible dans la relation algéro-française. »

matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent.

Je relève, par ailleurs, que les dirigeants du G 8 se sont engagés, lors de leur dernier sommet en juin 2013, à refuser de verser des rançons en cas d'enlèvements de leurs ressortissants par des terroristes et ont appelé les entreprises à respecter ce principe.

L'Algérie compte persévérer dans ses efforts, en collaboration avec ses partenaires, pour parvenir au lancement rapide de nouvelles discussions à l'Onu sur l'adoption d'instruments et mécanismes contraignants. Ceux-ci permettraient d'aller plus loin que ce qui est acquis dans la résolution 1904 du Conseil de sécurité.

Les rançons représentent une partie seulement de la problématique du financement du terrorisme. Il est clair que la jonction du terrorisme avec le trafic de drogues et d'autres manifestations du crime transnational organisé est génératrice de ressources financières sans doute plus importantes encore. Il importe que la coopération antiterroriste internationale adopte une approche d'ensemble de la problématique du financement du terrorisme, et en soumette tous les gisements à des instruments juridiques de même nature

et de même valeur obligatoire, dans un effort de grande envergure mené par toute la communauté internationale.

■ Vous avez déclaré que les échanges économiques entre votre pays et les États-Unis sont plus importants que ceux qui existent entre les États-Unis et tous les autres pays de l'Afrique du Nord, y compris le Maroc et l'Égypte. Qu'attendez-vous de l'approfondissement du « partenariat stratégique » qui devrait figurer à l'ordre du jour de la prochaine visite du secrétaire d'État américain John Kerry à Alger ?

□ L'Algérie et les États-Unis nourrissent une grande ambition pour leur partenariat. Déjà, leurs relations ont connu ces dernières années une progression régulière en volume et en qualité. Ainsi, les deux pays ont su faire fructifier leur coopération pour entamer une nouvelle ère de partenariat bilatéral qui valorise un potentiel important de complémentarités.

Les deux visites officielles du président Abdelaziz Bouteflika à Washington, en juillet et novembre 2011, ont permis de jeter les bases d'une relation forte entre les deux pays, autour d'une vision d'avenir qui trouve une source d'inspiration dans plusieurs contributions essentielles de l'Algérie au règlement pacifique de crises internatio-

nales affectant des ressortissants et des intérêts américains.

Cette relation n'a pas cessé de se développer et de se diversifier, pour s'étendre progressivement à une large gamme de domaines de coopération entre les deux pays. En témoignent les échanges commerciaux qui ont atteint des niveaux record et qui font de l'Algérie le premier partenaire commercial des États-Unis dans la région du Maghreb et de l'Afrique du Nord en général.

#### ► Dialogue algéro-américain

Les deux pays n'ont cessé d'œuvrer pour concrétiser leur engagement à donner à cette relation bilatérale une nature qualitativement nouvelle. C'est ce qui symbolise le lancement du dialogue stratégique, dont la première session a eu lieu à Washington le 19 octobre 2012. Ce nouveau cadre de concertation est conçu pour stimuler l'engagement des deux pays dans un processus de partenariat bilatéral encore plus important et vaste, couvrant non seulement le plan politique, mais aussi de nombreux autres domaines : économique, commercial, militaire, éducatif, culturel, sportif, ainsi que les consultations sur les questions internationales.

L'approfondissement de ce partenariat stratégique est précisément à l'ordre du jour de la deuxième réunion annuelle dans ce nouveau cadre, sous la coprésidence de John Kerry et de moi-même. Le membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies que sont les États-Unis est très intéressé par les vues, les nuances et les apports de l'Algérie dans l'environnement tumultueux qui est le sien. Ce partenaire, qui connaît fort bien la capacité contributive de l'Algérie à la résolution de crises complexes, sait le rôle positif qui est plus que jamais le sien au Maghreb, au Moyen-Orient, en Afrique et au-delà.

Doter le partenariat entre l'Algérie et les États-Unis de perspectives larges et lointaines, mettre la qualité du dialogue politique en rapport et en harmonie avec l'importance des échanges économiques, projeter une vision stratégique partagée des enjeux, défis et opportunités de la sécurité collective dans toutes les aires d'intérêt commun, tous ces axes de réflexion et d'effort devraient donner de la consistance au dialogue stratégique algéro-américain. ■